

**DELIBERATION N° DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
DECIDANT DE PROCEDER AUX REGLEMENTS CONJOINTS 2018 DES LYCEES JEAN-PAUL DE
ROCCA SERRA, FRED SCAMARONI ET DES COLLEGES
LEON BOUJOT, GIRAUD, ORABONA, BALEONE ET HENRI TOMASI**

SEANCE DU

L'an , le , l'Assemblée de Corse, convoquée le 15 mars 2018, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
VU le code de l'éducation,
SUR rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
SUR rapport de la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et de la Santé,
SUR rapport de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

DECIDE de procéder aux règlements conjoints des budgets 2018 des Lycées Jean Paul de Rocca Serra, Fred Scamaroni, et des collèges Léon Boujot, Giraud, Baléone, Orabona et Henri Tomasi.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI

Extrait de la délibération du Conseil d'Administration

Délibération du : 30/11/2017

Nombre de Membres du Conseil : 24

Membres présents : 18

Abstentions : 0

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Reglé conjointement

A Ajaccio le 10 janvier 2018

A Ajaccio le

L'Autorité académique

La Collectivité de rattachement

Pour le Représentant par délégation


Bruno MARTIN
 Le Représentant Général

Transmis au représentant de l'Etat pour notification à l'établissement

Notifié à l'établissement par le représentant de l'Etat

Reglé par le représentant de l'Etat après avis de la Chambre Régionale des Comptes et notifié à l'établissement

A le Le Représentant de l'Etat

A le Le Représentant de l'Etat

(*) un exemplaire du budget est adressé par l'établissement à chaque autorité de contrôle.

Académie :
CORSE

Exercice : 2018

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

REGION :
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

Etablissement : 7200017F

COLLEGE JEAN FELIX ORABONA
QUARTIER DONATEO

20260 CALVI

Téléphone : 04.35.65.08.65

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE
Présenté par

ANGELI Jean Louis, chef d'établissement

ORDONNATEUR : ANGELI Jean Louis

COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Christian BURCHI

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
Activité pédagogique	74 559.25	74 559.25	0.00
Indemnité de l'élève	5 000.00	5 000.00	0.00
Administration et logistique	78 862.91	78 862.91	0.00
Autres services généraux (1)	158 422.16	158 422.16	0.00
Restauration et hébergement	129 992.00	129 992.00	0.00
Cours nationaux	17 000.00	17 000.00	0.00
Autres services spéciaux (2)	146 992.00	146 992.00	0.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	305 414.16	305 414.16	0.00

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

PREVISIONS BUDGETAIRES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES				RECETTES			
	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle		
Activité pédagogique	74 559.25	74 559.25		74 559.25	74 559.25			
Le de l'élève	5 000.00	5 000.00		5 000.00	5 000.00			
Administration et logistique	78 862.91	78 862.91	72 363,31	78 862.91	78 862.91	72 363,31		
Total services généraux (1)	158 422.16	158 422.16	151 922,56	158 422.16	158 422.16	151 922,56		
Restauration et hébergement	129 992.00	129 992.00		129 992.00	129 992.00			
Courses nationales	17 000.00	17 000.00		17 000.00	17 000.00			
Total services spéciaux (2)	146 992.00	146 992.00		146 992.00	146 992.00			

ORDONNATEUR : ANGELI Jean Louis
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Christian BURCHI

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

PREVISIONS BUDGETAIRES

		SECTION DE FONCTIONNEMENT					
		DEPENSES		RECETTES			
OTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)		Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle
305 414.16		305 414.16	298 914,56	305 414.16	305 414.16	305 414.16	298 914,56

Résultat prévisionnel	0.00	0.00
CAF ou IAF	0.00	0.00

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL

Opérations en capital					
0.00		0.00		0.00	
Totale dépenses et recettes inscrites au budget	305 414.16	305 414.16	298 914,56	305 414.16	298 914,56

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

REALISATION DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

Rappel de la section de fonctionnement		Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement		305 414.16	305 414.16
		Résultat prévisionnel	0.00

Tableau prévisionnel de financement			
	Emplois	Ressources	
Opérations d'investissement	0.00	0.00	
CAF	0.00	0.00	
Augmentation du fonds de roulement	0.00	0.00	
Total	0.00	0.00	0.00

Montant du fonds de roulement			
Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé	FDR estimé
64 155.87	22 400.00	0.00	41 755.87

7200017F
ACADEMIE DE LA CORSE
COLLEGE JEAN ORABONA
QUARTIER DONATEO
20260 CALVI
Tel : 0495650865

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 10
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2017

Réuni le : 30/11/2017

Sous la présidence de : Jean-Louis Angeli

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le code des collectivités territoriales
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2018

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Angeli

Prénom : Jean-Louis

Signé le: 06/12/2017 14:52:53

Extrait de la délibération du Conseil d'Administration

Delibération du : 30/11/2017

Nombre de Membres du Conseil : 24

Membres présents : 18

Abstentions : 0

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Réglé conjointement

A Ajaccio le 10 janvier 2018

A Ajaccio le

L'Autorité académique

Pour le Recteur et par délégation

Le Secrétaire Général

Bruno MARTIN

La Collectivité de rattachement

Transmis au représentant de l'Etat pour notification à l'établissement

Notifié à l'établissement par le représentant de l'Etat

Réglé par le représentant de l'Etat après avis de la Chambre Régionale des Comptes et notifié à l'établissement

A le

A le

Le Représentant de l'Etat

Le Représentant de l'Etat

(*) un exemplaire du budget est adressé par l'établissement à chaque autorité de contrôle.

Académie :
CORSE

Exercice : 2018

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

REGION :
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

Etablissement : 6200040Z
COLLEGE LEON BOUJOT
route de l'Ospédale

20137 PORTO VECCHIO
Téléphone : 04 95 70 21 97

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

Présenté par

Fabrice FARA, chef d'établissement

ORDONNATEUR : Fabrice FARA

COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Florence HERRET

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
Activité pédagogique	88 345.68	88 345.68	0.00
Vie de l'élève	32 689.97	32 689.97	0.00
Administration et logistique	149 532.55	148 320.39	-1 212.16
Total services généraux (1)	270 568.20	269 356.04	-1 212.16
Restauration et hébergement	183 733.70	183 733.70	0.00
Bourses nationales	20 000.00	20 000.00	0.00
Total services spéciaux (2)	203 733.70	203 733.70	0.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	474 301.90	473 089.74	-1 212.16
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
Opérations en capital	5 000.00	5 000.00	0.00

Etablissement : 6200040Z
COLLEGE LEON BOUJOT
route de l'Ospédale
20137 PORTO VECCHIO

REGION :
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

ORDONNATEUR : Fabrice FARA
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Florence HERRET

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

PREVISIONS BUDGETAIRES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES		RECETTES			
	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle
Activité pédagogique	88 345.68	88 345.68		88 345.68	88 345.68	
Vie de l'élève	32 689.97	32 689.97		32 689.97	32 689.97	
Administration et logistique	149 532.55	149 532.55	154 532,55	148 320.39	148 320.39	153 320,39
Total services généraux (1)	270 568.20	270 568.20	275 568,20	269 356.04	269 356.04	274 356,04
Restauration et hébergement	183 733.70	183 733.70		183 733.70	183 733.70	
Bourses nationales	20 000.00	20 000.00		20 000.00	20 000.00	
Total services spéciaux (2)	203 733.70	203 733.70		203 733.70	203 733.70	

Exercice : 2018

Etablissement : 6200040Z
COLLEGE LEON BOUJOT
rue de l'Ospédale
20137 PORTO VECCHIO

Page n° 4
REGION :
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

ORDONNATEUR : Fabrice FARA
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Florence HERRET

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

		PREVISIONS BUDGETAIRES					
		SECTION DE FONCTIONNEMENT					
		DEPENSES		RECETTES			
	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	474 301.90	474 301.90	479 301,90	473 089.74	473 089.74	478 089,74	
		Résultat prévisionnel		-1 212.16		-1 212.16	
		CAF ou IAF		0.00		0.00	
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL							
Opérations en capital	5 000.00	5 000.00		5 000.00	5 000.00		
Total dépenses et recettes inscrites au budget	479 301.90	479 301.90	484 301,90	478 089.74	478 089.74	483 089,74	

ORDONNATEUR : Fabrice FARA

COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Florence HERRET

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

REALISATION DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

Rappel de la section de fonctionnement		Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement		474 301.90	473 089.74
		Résultat prévisionnel	-1 212.16

Tableau prévisionnel de financement		Emplois	Ressources
Opérations d'investissement		5 000.00	5 000.00
CAF		0.00	0.00
Augmentation du fonds de roulement		0.00	0.00
Total		5 000.00	5 000.00

Montant du fonds de roulement			
Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé	FDR estimé
59 958.30	19 000.00	0.00	40 958.30

6200040Z
ACADEMIE DE LA CORSE
COLLEGE LÉON BOUJOT
ROUTE DE L'OSPEDALE
20137 PORTO VECCHIO
Tel : 0495702197

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 2
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/11/2017

Réuni le : 30/11/2017

Sous la présidence de : Fabrice Fara

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le code des collectivités territoriales
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2018

Budget primitif : [X]

Budget annexe : []

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 2

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Fara

Prénom : Fabrice

Signé le: 05/12/2017 09:03:50

Extrait de la délibération du Conseil d'Administration

Délibération du : 05/12/2017
 Nombre de Membres du Conseil : 29
 Membres présents : 20
 Abstentions : 0
 Bulletins blancs : 0
 Bulletins nuls : 0
 Suffrages exprimés : 21
 Pour : 21
 Contre : 0

Réglé conjointement

A Ajaccio le 10 janvier 2018

A Ajaccio le

L'Autorité académique

La Collectivité de rattachement

Pour le Recteur et par délégation

~~Le Secrétaire Général~~

Bruno MARTIN

Transmis au représentant de l'Etat pour notification à l'établissement

Notifié à l'établissement par le représentant de l'Etat

Réglé par le représentant de l'Etat après avis de la Chambre Régionale des Comptes et notifié à l'établissement

A le

A le

Le Représentant de l'Etat

Le Représentant de l'Etat

(*) un exemplaire du budget est adressé par l'établissement à chaque autorité de contrôle.



Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Etc.

Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

REGION :
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

Etablissement : 6200191N

COLLEGE DE BALEONE
BP 5413

20504 AJACCIO CEDEX 5

Téléphone : 04 95 25 86 36

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

Présenté par

ELISABETH TEIGNE-COMITI, chef d'établissement

ORDONNATEUR : ELISABETH TEIGNE-COMITI
 COMPTABLE ASSIGNATAIRE : CHRISTINE TOMASI

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
Activité pédagogique	100 664.00	92 422.54	-8 241.46
Vie de l'élève	19 900.00	19 900.00	0.00
Administration et logistique	163 919.36	163 919.36	0.00
Total services généraux (1)	284 483.36	276 241.90	-8 241.46
Restauration et hébergement	294 501.93	294 501.93	0.00
Bourses nationales	20 000.00	20 000.00	0.00
Total services spéciaux (2)	314 501.93	314 501.93	0.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	598 985.29	590 743.83	-8 241.46
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
Opérations en capital	1 000.00	0.00	-1 000.00



Etablissement : 6200191N

COLLEGE DE BALEONE

BP 5413

20504 AJACCIO CEDEX 5

Pour les A.C.

Page n° 3

REGION :

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

ORDONNATEUR : ELISABETH TEIGNE-COMITI
 COMPTABLE ASSIGNATAIRE : CHRISTINE TOMASI

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

		PREVISIONS BUDGETAIRES				
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
DEPENSES			RECETTES			
	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle
Activité pédagogique	100 664.00	100 664.00		92 422.54	92 422.54	
Vie de l'élève	19 900.00	19 900.00		19 900.00	19 900.00	
Administration et logistique	163 919.36	163 919.36	153 919,36	163 919.36	163 919.36	153 919,36
Total services généraux (1)	284 483.36	284 483.36	274 483,36	276 241.90	276 241.90	266 241,90
Restauration et hébergement	294 501.93	294 501.93		294 501.93	294 501.93	
Bourses nationales	20 000.00	20 000.00		20 000.00	20 000.00	
Total services spéciaux (2)	314 501.93	314 501.93		314 501.93	314 501.93	



Etablissement : 6200191N
 COLLEGE DE BALEONE
 BP 5413
 20504 AJACCIO CEDEX 5

REGION :
 COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

ORDONNATEUR : ELISABETH TEIGNE-COMITI
 COMPTABLE ASSIGNATAIRE : CHRISTINE TOMASI

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

PREVISIONS BUDGETAIRES

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
DEPENSES			RECETTES			
	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle
TOTAL SECTION DE	598 985.29	598 985.29	588 985,29	590 743.83	590 743.83	580 743,83

Résultat prévisionnel	-8 241.46	-8 241.46
CAF ou IAF	-7 185.77	-7 185.77

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL

Opérations en capital	1 000.00	1 000.00	0.00	0.00	
Total dépenses et recettes inscrites au budget	599 985.29	599 985.29	590 985,29	590 743.83	580 743,83

ORDONNATEUR : ELISABETH TEIGNE-COMITI
 COMPTABLE ASSIGNATAIRE : CHRISTINE TOMASI

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

REALISATION DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

Rappel de la section de fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	598 985.29	590 743.83
	Résultat prévisionnel	-8 241.46

Tableau prévisionnel de financement	
	Ressources
Opérations d'investissement	1 000.00
IAF	7 185.77
Prélèvements sur fonds de roulement	0.00
Total	8 185.77

Montant du fonds de roulement		
Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé
138 831.29	25 310.87	8 185.77
		FDR estimé
		105 334.65

6200191N
ACADEMIE DE LA CORSE
COLLEGE BALEONE

20504 AJACCIO CEDEX 5
Tel : 0495258636

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 26
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2017

Réuni le : 05/12/2017

Sous la présidence de : Elisabeth Teigne-Comiti

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le code des collectivités territoriales
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2017

Budget primitif : [X]

Budget annexe : []

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 4

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Teigne-Comiti

Prénom : Elisabeth

Signé le: 08/12/2017 15:49:45

Extrait de la délibération du Conseil d'Administration

Délibération du : 30/11/2017

Nombre de Membres du Conseil : 30

Membres présents : 19

Abstentions : 0

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Réglé conjointement

A Ajaccio le 10 janvier 2018

A Ajaccio le

L'Autorité académique

Pour le Recteur et par délégation

Le Secrétaire Général

Bruno MARTIN

La Collectivité de rattachement

Transmis au représentant de l'Etat pour notification à l'établissement

Notifié à l'établissement par le représentant de l'Etat

Réglé par le représentant de l'Etat après avis de la Chambre Régionale des Comptes et notifié à l'établissement

A le

A

Le Représentant de l'Etat

Le Représentant de l'Etat

(*) un exemplaire du budget est adressé par l'établissement à chaque autorité de contrôle.

Académie :
CORSE

Exercice : 2018

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

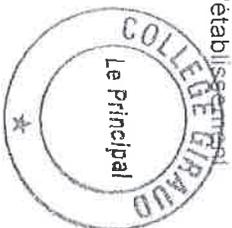
REGION :
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

Etablissement : 7200612C
COLLEGE GIRAUD
Boulevard Giraud
B.P. 280
20296 BASTIA CEDEX
Téléphone : 04 95 31 18 81

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

Présenté par

BELGODERE PAUL LOUIS, chef d'établissement



ORDONNATEUR : BELGODERE PAUL LOUIS
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : GILETTI FRANK

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
Activité pédagogique	85 639.45	78 219.45	-7 420.00
Vie de l'élève	8 000.00	8 000.00	0.00
Administration et logistique	137 160.00	137 160.00	0.00
Total services généraux (1)	230 799.45	223 379.45	-7 420.00
Restauration et hébergement	62 709.50	62 709.50	0.00
Bourses nationales	20 000.00	20 000.00	0.00
Total services spéciaux (2)	82 709.50	82 709.50	0.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	313 508.95	306 088.95	-7 420.00

ORDONNATEUR : BELGODERE PAUL LOUIS
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : GILETTI FRANK

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

PREVISIONS BUDGETAIRES						
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
	DEPENSES			RECETTES		
	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle
Activité pédagogique	85 639.45	85 639.45		78 219.45	78 219.45	
Vie de l'élève	8 000.00	8 000.00		8 000.00	8 000.00	
Administration et logistique	137 160.00	137 160.00	137 160,00	137 160.00	137 160.00	137 160,00
Total services généraux (1)	230 799.45	230 799.45	230 799,45	223 379.45	223 379.45	223 379,45
Restauration et hébergement	62 709.50	62 709.50		62 709.50	62 709.50	
Bourses nationales	20 000.00	20 000.00		20 000.00	20 000.00	
Total services spéciaux (2)	82 709.50	82 709.50		82 709.50	82 709.50	

ORDONNATEUR : BELGODERE PAUL LOUIS
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : GILETTI FRANK

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

		PREVISIONS BUDGETAIRES					
		SECTION DE FONCTIONNEMENT					
		DEPENSES		RECETTES			
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	
	313 508.95	313 508.95	313 108,95	306 088.95	306 088.95	305 688,95	
		Résultat prévisionnel		-7 420.00		-7 420.00	
		CAF ou IAF		-7 420.00		-7 420.00	
		SECTION OPERATIONS EN CAPITAL					
Opérations en capital	0.00	0.00		0.00	0.00		
Total dépenses et recettes inscrites au budget	313 508.95	313 508.95	313 108,95	306 088.95	306 088.95	305 688,95	

ORDONNATEUR : BELGODERE PAUL LOUIS
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : GILETTI FRANK

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

REALISATION DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

Rappel de la section de fonctionnement		Recettes
	Dépenses	313 508.95
Section de fonctionnement	Résultat prévisionnel	306 088.95
		-7 420.00

Tableau prévisionnel de financement		
	Emplois	Ressources
Opérations d'investissement	0.00	0.00
IAF	7 420.00	0.00
Prélèvements sur fonds de roulement	0.00	7 420.00
Total	7 420.00	7 420.00

Montant du fonds de roulement			
Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé	FDR estimé
96 715.68	27 779.00	7 420.00	61 516.68

7200612C
ACADEMIE DE LA CORSE
COLLEGE GIRAUD
11 BOULEVARD H.DE MONTERA
20296 BASTIA CEDEX
Tel : 0495311881

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 11
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2017

Réuni le : 30/11/2017

Sous la présidence de : Paul-Louis Belgodere

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le code des collectivités territoriales
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2018

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 3

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Belgodere

Prénom : Paul-Louis

Signé le: 04/12/2017 17:24:21

Extrait de la délibération du Conseil d'Administration

Délibération du : 30/11/2017

Nombre de Membres du Conseil : 24

Membres présents : 14

Abstentions : 7

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 14

Pour : 7

Contre : 0

Réglé conjointement

A Ajaccio le 10 janvier 2018

A Ajaccio le

L'Autorité académique

La Collectivité de rattachement

Pour le Recteur et par délégation

Le Secrétaire Général

Bruno MARTIN

Transmis au représentant de l'Etat pour notification à l'établissement

Notifié à l'établissement par le représentant de l'Etat

Réglé par le représentant de l'Etat après avis de la Chambre Régionale des Comptes et notifié à l'établissement

A le

A

le

Le Représentant de l'Etat

Le Représentant de l'Etat

(*) un exemplaire du budget est adressé par l'établissement à chaque autorité de contrôle.

Académie :
CORSE
Exercice : 2018

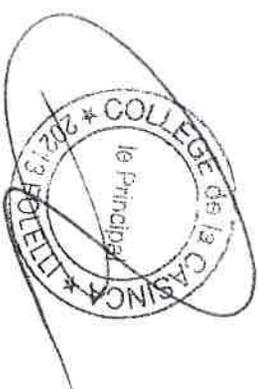
MINISTRE : EDUCATION NATIONALE

REGION :
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

Etablissement : 7200160L
COLLEGE DE CASINCA
BP 52
ROUTE DE LA MER
20213 FOLELLI
Téléphone : 04.95.59.70.50

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE
Présenté par

MME SULMONI ANNE, chef d'établissement



ORDONNATEUR : MME SULMONI ANNE
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : MR FRANCOIS EMMANUEL GILLES

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
Activité pédagogique	83 618.97	83 618.97	0.00
Vie de l'élève	8 000.00	8 000.00	0.00
Administration et logistique	124 683.62	124 683.62	0.00
Total services généraux (1)	216 302.59	216 302.59	0.00
Restauration et hébergement	164 176.50	164 176.50	0.00
Bourses nationales	50 000.00	50 000.00	0.00
Total services spéciaux (2)	214 176.50	214 176.50	0.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	430 479.09	430 479.09	0.00

Etablissement : 7200160L
COLLEGE DE CASINCA
BP 52
ROUTE DE LA MER
20213 FOLELLI

Page n° 9
REGION :
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

ORDONNATEUR : MME SULMONI ANNE
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : MR FRANCOIS EMMANUEL GILLES

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

		SECTION DE FONCTIONNEMENT				PREVISIONS BUDGETAIRES			
		DEPENSES		RECETTES					
		Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle		
Activité pédagogique		83 618.97	83 618.97		83 618.97	83 618.97			
Vie de l'élève		8 000.00	8 000.00		8 000.00	8 000.00			
Administration et logistique		124 683.62	124 683.62	134 683,62	124 683.62	124 683.62	134 683,62		
Total services généraux (1)		216 302.59	216 302.59	226 302,59	216 302.59	216 302.59	226 302,59		
Restauration et hébergement		164 176.50	164 176.50	154 176,50	164 176.50	164 176.50	154 176,50		
Bourses nationales		50 000.00	50 000.00		50 000.00	50 000.00			
Total services spéciaux (2)		214 176.50	214 176.50	204 176,50	214 176.50	214 176.50	204 176,50		

ORDONNATEUR : MME SULMONI ANNE
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : MR FRANCOIS EMMANUEL GILLES

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

PREVISIONS BUDGETAIRES

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
	DEPENSES			RECETTES	
	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	430 479.09	430 479.09	430 479.09	430 479.09	430 479.09
		Résultat prévisionnel		0.00	0.00
		CAF ou IAF		0.00	0.00

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL

Opérations en capital	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total dépenses et recettes inscrites au budget	430 479.09				

ORDONNATEUR : MME SULMONI ANNE
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : MR FRANCOIS EMMANUEL GILLES

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

REALISATION DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

Rappel de la section de fonctionnement		Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement		430 479.09	430 479.09
		Résultat prévisionnel	0.00

Tableau prévisionnel de financement		Emplois	Ressources
Opérations d'investissement		0.00	0.00
CAF		0.00	0.00
Augmentation du fonds de roulement		0.00	0.00
Total		0.00	0.00

Montant du fonds de roulement			
Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé	FDR estimé
6 156.86	0.00	0.00	6 156.86

7200160L
ACADEMIE DE LA CORSE
COLLEGE LA CASINCA HENRI TOMASI
HAMEAU FOLELLI
20213 PENTA DI CASINCA
Tel : 0495597050

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 12
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2017

Réuni le : 30/11/2017

Sous la présidence de : Anne Sulmoni

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le code des collectivités territoriales
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2018

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 5

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	7
Contre :	0
Abstentions :	7
Blancs :	0
Nuls :	0

Extrait de la délibération du Conseil d'Administration

Délibération du : 01/12/2017

Nombre de Membres du Conseil : 30

Membres présents : 27

Abstentions : 0

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 27

Pour : 27

Contre : 0

Réglé conjointement

A Ajaccio le 10 janvier 2018

A Ajaccio le

L'Autorité académique **Pour le Recteur et par délégation**

La Collectivité de rattachement

Le Secrétaire Général

Bruno MARTIN

Transmis au représentant de l'Etat pour notification à l'établissement

Notifié à l'établissement par le représentant de l'Etat

Réglé par le représentant de l'Etat après avis de la Chambre Régionale des Comptes et notifié à l'établissement

A le

A le

Le Représentant de l'Etat

Le Représentant de l'Etat

(*) un exemplaire du budget est adressé par l'établissement à chaque autorité de contrôle.

Académie :
CORSE

Exercice : 2018

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

REGION :
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

Etablissement : 6200063Z

LYCEE POLYVALENT
Route de l'Ospedale

20137 PORTO-VECCHIO
Telephone : 04 95 70 33 11

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

Présenté par

A.François LEANDRI, chef d'établissement

ORDONNATEUR : A François LEANDRI
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : FLORENCE HERRET

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
Activité pédagogique	115 700.00	115 700.00	0.00
Vie de l'élève	10 000.00	10 000.00	0.00
Administration et logistique	193 537.87	176 122.14	-17 415.73
Total services généraux (1)	319 237.87	301 822.14	-17 415.73
Restauration et hébergement	183 105.00	183 105.00	0.00
Bourses nationales	100 000.00	100 000.00	0.00
EMATT INFORMATIQUE	4 270.00	4 270.00	0.00
Total services spéciaux (2)	287 375.00	287 375.00	0.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	606 612.87	589 197.14	-17 415.73
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
Opérations en capital	5 000.00	5 000.00	0.00

ORDONNATEUR : A.François LEANDRI
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : FLORENCE HERRET

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

		PREVISIONS BUDGETAIRES				PREVISIONS BUDGETAIRES			
SECTION DE FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle			
Activité pédagogique	115 700.00	115 700.00	105 700,00	115 700.00	115 700.00	105 700,00			
Vie de l'élève	10 000.00	10 000.00		10 000.00	10 000.00				
Administration et logistique	193 537.87	193 537.87		176 122.14	176 122.14				
Total services généraux (1)	319 237.87	319 237.87	309 237,87	301 822.14	301 822.14	291 822,14			
Restauration et hébergement	183 105.00	183 105.00		183 105.00	183 105.00				
Bourses nationales	100 000.00	100 000.00		100 000.00	100 000.00				
EMATT INFORMATIQUE	4 270.00	4 270.00		4 270.00	4 270.00				
Total services spéciaux (2)	287 375.00	287 375.00		287 375.00	287 375.00				

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

PREVISIONS BUDGETAIRES

		SECTION DE FONCTIONNEMENT					
		DEPENSES		RECETTES			
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)		Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle
606 612.87			606 612.87	596 612,87	589 197.14	589 197.14	579 197,14

Résultat prévisionnel	-17 415.73	-17 415.73
CAF ou IAF	-16 700.00	-16 700.00

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL

Opérations en capital	5 000.00	5 000.00	5 000.00	5 000.00		
Total dépenses et recettes inscrites au budget	611 612.87	611 612.87	601 612,87	594 197.14	594 197.14	584 197,14

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

REALISATION DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

Rappel de la section de fonctionnement		Recettes
	Dépenses	
Section de fonctionnement	606 612.87	589 197.14
	Résultat prévisionnel	-17 415.73

Tableau prévisionnel de financement		
	Emplois	Ressources
Opérations d'investissement	5 000.00	5 000.00
IAF	16 700.00	0.00
Prélèvements sur fonds de roulement	0.00	16 700.00
Total	21 700.00	21 700.00

Montant du fonds de roulement			
Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé	FDR estimé
88 263.63	14 000.00	16 700.00	57 563.63

6200063Z
ACADEMIE DE LA CORSE
LYCEE POLYVALENT JEAN PAUL DE ROCCA SERRA
ROUTE OSPEDALE
20538 PORTO VECCHIO CEDEX
Tel : 0495703311

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 1
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 27

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2017

Réuni le : 01/12/2017

Sous la présidence de : Ange-Francois Leandri

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le code des collectivités territoriales
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2018

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	27
Pour :	27
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Leandri

Prénom : Ange-Francois

Signé le: 04/12/2017 09:54:31

Extrait de la délibération du Conseil d'Administration

Délibération du : 27/11/2017

Nombre de Membres du Conseil : 24

Membres présents : 16

Abstentions : 2

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 16

Pour : 11

Contre : 3

Reglé conjointement

A Ajaccio le 10 janvier 2018

A Ajaccio le

L'Autorité académique

La Collectivité de rattachement

Pour le Recteur et par délégation

~~Le Secrétaire Général~~

Bruno MARTIN

Transmis au représentant de l'Etat pour notification à l'établissement

Notifié à l'établissement par le représentant de l'Etat

Reglé par le représentant de l'Etat après avis de la Chambre Régionale des Comptes et notifié à l'établissement

A le

A le

Le Représentant de l'Etat

Le Représentant de l'Etat

(*) un exemplaire du budget est adressé par l'établissement à chaque autorité de contrôle.

Académie :
CORSE

Exercice : 2018

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

REGION :
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

Etablissement : 7200011Z

LYCEE FRED SCAMARONI
Rue 4eme D.M.M.

20600 BASTIA

Telephone : 04.95.54.53.00

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

Présenté par

PHILIPPE JEGU, chef d'établissement

ORDONNATEUR : PHILIPPE JEGU
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : FREDERIC MARCHIANI

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
Activité pédagogique	296 950.00	289 950.00	-7 000.00
Vie de l'élève	52 000.00	52 000.00	0.00
Administration et logistique	4 13 759.85	405 381.29	-8 378.56
Total services généraux (1)	762 709.85	747 331.29	-15 378.56
Restauration et hébergement	250 640.00	250 640.00	0.00
Bourses nationales	300 000.00	300 000.00	0.00
Total services spéciaux (2)	550 640.00	550 640.00	0.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	1 313 349.85	1 297 971.29	-15 378.56

Exercice : 2018

Etablissement : 7200011Z
LYCEE FRED SCAMARONI
Rue àèrre D.M.M
20600 BASTIA

Page n° 3
REGION :
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

ORDONNATEUR : PHILIPPE JEGU
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : FREDERIC MARCHIANI

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

PREVISIONS BUDGETAIRES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES		RECETTES			
	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle
Activité pédagogique	296 950.00	296 950.00		289 950.00	289 950.00	
Vie de l'élève	52 000.00	52 000.00		52 000.00	52 000.00	
Administration et logistique	413 759.85	413 759.85	413 701,85	405 381.29	405 381.29	405 381,29
Total services généraux (1)	762 709.85	762 709.85	762 651,85	747 331.29	747 331.29	747 273,29
Restauration et hébergement	250 640.00	250 640.00		250 640.00	250 640.00	
Bourses nationales	300 000.00	300 000.00		300 000.00	300 000.00	
Total services spéciaux (2)	550 640.00	550 640.00		550 640.00	550 640.00	

ORDONNATEUR : PHILIPPE JEGU
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : FREDERIC MARCHIANI

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

PREVISIONS BUDGETAIRES

		SECTION DE FONCTIONNEMENT				
		DEPENSES		RECETTES		
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle
	1 313 349.85	1 313 349.85	1 313 349,85	1 297 971.29	1 297 971.29	1 297 971,29
			Résultat prévisionnel			-15 378.56
			CAF ou IAF			-7 000.00

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL

Opérations en capital	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
Total dépenses et recettes inscrites au budget	1 313 349.85	1 313 349.85	1 313 349,85	1 297 971.29	1 297 971.29	1 297 971,29

Exercice : 2018

Etablissement : 7200011Z

Page n° 5

LYCEE FRED SCAMARONI
Rue 4ème D.M.M.
20600 BASTIA

REGION :
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

ORDONNATEUR : PHILIPPE JEGU
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : FREDERIC MARCHIANI

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

REALISATION DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

Rappel de la section de fonctionnement		Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement		1 313 349.85	1 297 971.29
		Résultat prévisionnel	-15 378.56

Tableau prévisionnel de financement			
	Emplois		Ressources
Opérations d'investissement	0.00		0.00
IAF		7 000.00	0.00
Prélèvements sur fonds de roulement	0.00		7 000.00
Total	7 000.00		7 000.00

Montant du fonds de roulement			
Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé	FDR estimé
152 127.45	0.00	7 000.00	145 127.45

7200011Z
ACADEMIE DE LA CORSE
LYCEE PROFESSIONNEL SCAMARONI
RUE
20600 BASTIA
Tel : 0495545300

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 8
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/11/2017

Réuni le : 27/11/2017

Sous la présidence de : Philippe Jegu

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le code des collectivités territoriales
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2018

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	11
Contre :	3
Abstentions :	2
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Jegu

Prénom : Philippe

Signé le: 04/12/2017 15:08:27